



Règlement de la course

Montluçon Athlétisme organise, avec le concours de la municipalité de Montluçon le :
Dix des Ducs de Bourbon : **Dimanche 13 Octobre 2024** à partir de 9h 30

Distances : changement de catégories au 1^{er} Septembre pris en compte

Les Petits Ducs : 2014 à 2018 - 1000m - Départ Boulevard de Courtais : 9h30

Les Jeunes Ducs : 2010 à 2013 – 2400 m — Départ Boulevard de Courtais : 9h45 -sans classement

Le 5 km : 1 Boucle – 2011 et avant — Départ Boulevard de Courtais : 10h10

Les Baby Ducs – 2019 à 2021 – Départ Boulevard de Courtais : 10h45 -sans classement

Dix des Ducs : 2 Boucles– 2009 et avant – Départ Quai Rouget de Lisle : 11h - Temps limite : 1h30

Départ : Rue Fargin Fayolle - Arrivée au pied du Château des Ducs de Bourbon, Place Piquand

Inscriptions

Exclusivement en ligne sur <https://www.run-athle-03.fr> jusqu'au Jeudi 10 Octobre 23h59

Gratuit pour les Jeunes Ducs

- 5 km : 10 € - 8€ pour les licenciés FFA – 6€ licenciés Montluçon athlétisme
- 10 km : 15 € - 12€ pour les licenciés FFA – 10€ licenciés Montluçon athlétisme

Renseignements : montlucon.athletisme@wanadoo.fr et sur le site dixdesducs.fr

Inscriptions sur place maxi 30' avant les épreuves : supplément 2€

Les frais d'engagement resteront acquis à l'organisateur même en cas de non-participation

En vous inscrivant, vous vous engagez à respecter les consignes en vigueur au moment de la course

Les frais d'engagement seraient reportés sur l'édition 2025 si la course venait à être annulée en raison d'impératifs

Certificat Médical

Les épreuves sont ouvertes aux licenciés FFA 2024- 205 et non licenciés.

Pour toutes les courses, tout licencié FFA (ou muni d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation) devra fournir à l'engagement une photocopie de la pièce justificative.

Les autres athlètes devront joindre à leur inscription une attestation (papier, électronique ou de type QR Code) indiquant qu'ils ont réalisé le Parcours de Prévention Santé (ou « PPS ») mis en place par la FFA via sa plateforme dédiée dont les conditions d'utilisation sont établies également par cette dernière. Pour être valable, le PPS doit avoir été effectué après le 13 Juillet 2024. Le PPS (Gratuit) peut être obtenu sur le site <https://pps.athle.fr/> Il est expressément rappelé que les coureurs participent à la compétition sous leur propre responsabilité.

Retrait Dossards : Samedi 12 Octobre : entre 15 et 19 h (lieu à définir, info sur le site dixdesducs.fr ou Facebook Dix des Ducs – Inscriptions possibles Dimanche 13 Octobre à partir de 8h30 - Place Piquand ----

- **Fermeture 10h 00**

Assurance

Les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile auprès de la MACIF

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement

Ravitaillement

5^e Km et arrivée

Sécurité Ordre de Malte place Piquand et sur le parcours -
Accompagnement interdit, seuls les véhicules officiels seront autorisés – Cani cross non autorisé

Chronométrage à puces électroniques sur les 5 et 10 KM

Indications Kilométriques Tous les Kilomètres

Récompenses Lots aux 400 premiers inscrits au retrait des dossards 5 et 10 Km

Jeunes Ducs : 3 premiers Benjamins/Minimes H et F

5 km : Récompenses aux 3 premiers au scratch (H et F) – 1^{er} cadet (H et F) non cumulable.

- Ouvert réglementairement aux minimes mais non récompensé

10 Km des Ducs : Récompense aux 3 premiers du classement scratch (H&F)

et premiers de chaque catégorie (C J Es M(tc)) sans cumul possible

Primes

Grille de primes sur le site de la course <https://www.dixdesducs.fr/>

Remise des récompenses : 12h30 - Place Piquand – présence obligatoire pour recevoir son prix

Droit à l'image : l'acceptation du présent règlement implique votre accord pour tout support image.



Merci à nos partenaires



MONOPRIX

Au Bon Chocolat
ARTISAN CHOCOLATIER

